

CIRCUIT 1013

Sainte Hélène du Lac / Les Mollettes → Ecole élémentaire de Laissaud

Transporteur : SAT

Communes	Points d'arrêts	Aller matin
STE HELENE DU LAC	La Gare	8h10
	Le Galloux	8h12
	La Remarde	8h14
	La Croisette	8h16
	Le Pognient	8h22
	Chef-lieu	8h25
LES MOLLETES	Le Mollard	8h27
	Bourbière	8h31
	Les Granges	8h33
LAISSAUD	Ecole élémentaire (dépose)	8h35

Communes	Points d'arrêts	Retour soir
LAISSAUD	Ecole élémentaire (prise en charge)	16h45
LES MOLLETES	Les Granges	16h47
	Bourbière	16h49
	Le Mollard	16h53
STE HELENE DU LAC	Chef-lieu	16h55
	Le Pognient	16h58
	La Croisette	17h03
	La Gare	17h05
	Le Galloux	17h07
	La Remarde	17h10

Attention, les trajets du midi sont regroupés avec le CIRCUIT 1020

Communes	Points d'arrêts	Retour midi
LAISSAUD	Ecole élémentaire (prise en charge)	11h45
LES MOLLETES	Les Granges	11h48
	Ecole maternelle (prise en charge)	11h50
	Bourbière	11h52
	Le Mollard	11h55
STE HELENE DU LAC	Ecole élémentaire (dépose + prise en charge)	12h00
	Le Pognient	12h02
	La Croisette	12h05
	La Gare	12h08
	Galloux	12h11
	La Remarde	12h13
LES MOLLETES	Le Mollard	12h21
	Bourbière	12h24
	Ecole Maternelle (dépose)	12h27

Communes	Points d'arrêts	Aller midi
STE HELENE DU LAC	La Gare	13h05
	Le Galloux	13h07
	La Remarde	13h09
	La Croisette	13h11
	Le Pognient	13h17
	Ecole élémentaire (prise en charge)	13h20
LES MOLLETES	Le Mollard	13h25
	Bourbière	13h28
	Ecole maternelle (prise en charge)	13h30
	Les Granges	13h32
LAISSAUD	Ecole élémentaire (dépose)	13h35
LES MOLLETES	Ecole maternelle (dépose)	13h40
	Bourbière	13h43
	Le Mollard	13h45
STE HELENE DU LAC	Ecole élémentaire (dépose)	13h50

(*) Les horaires sont donnés à titre indicatif

Horaires école de LAISSAUD : 08h40-11h40 / 13h40-16h40

Horaires école les MOLLETES : 08h45-11h45 - 13h45-16h45

Horaires école de STE HELENE DU LAC : 08h55-11h55 / 13h55-16h55

MAJ le 21/07/2021